

République française

AUDE

TREZIERIS - COMMUNE

Séance du 20 février 2026

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 12 février 2026

vingt février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Jean-Christophe GAUVRIT

Présents : Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET, Mireille SANDRES, Christophe BEER, David RICHOU, Florian BONNES, Cécile RAMOS

Représentés : Robert FAURE représenté par Jean-Christophe GAUVRIT

Excusés : Christelle SAMRAY

Absents :

Secrétaire de séance: David RICHOU

Objet: REVISION DU LOYER DU LOGEMENT DU PRESBYTERE - DE_2026_001

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le loyer du logement du Presbytère n'a pas été révisé depuis de nombreuses années, et qu'il serait intéressant de le revoir.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de le fixer à 600 € mensuels, hors charges.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'augmentation du loyer du logement du Presbytère à 600 € mensuels
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour l'application de la présente décision

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT

